

## 1,2,3 SOLEIL, Luc-sur-Aude UNE COMMUNE, UNE VISION, UN PARC

Situé sur les garrigues de la commune de Luc-sur-Aude, le parc au sol 1,2,3 Soleil est l'un des premiers parcs solaires citoyens en France ! Lauréats de l'AAP Région/ ADEME de 2014, le parc sera finalisé à l'hiver 2017 grâce au financement de 287 éco-épargnants.



### CHRONOLOGIE ET ACTEURS

Derrière ce projet, il y a d'abord **la commune de Luc sur Aude** qui, après plusieurs actions de maîtrise de l'énergie, avait la volonté de poursuivre ses efforts pour la transition énergétique via la relocalisation et la réappropriation des moyens de production d'énergie.

Régulièrement sollicitée par des développeurs, c'est **l'appel à projets "énergies coopératives et solidaires"** de 2014 qui pousse la collectivité à se lancer dans l'aventure d'un parc au sol de petite taille avec maîtrise communale. Rapidement, le conseil municipal s'entoure de partenaires de confiance. **Soleil du midi, le développeur** propose un projet en adéquation avec les attentes de la municipalité.



#### Développement & réalisations

La sensibilisation, la concertation et la communication auprès des citoyens débutent grâce à des fonds de **la commune et de l'ADEME**.

Afin de faciliter la collecte citoyenne des fonds, 1,2,3 soleil fait appel à **la plate-forme Enerfip**. Les citoyens prennent part au capital sous forme d'actions en ligne.

### CHIFFRES CLES

Commune de 250 habitants

**⚡** Puissance installée  
**250 kWc**  
Surface de 1300m<sup>2</sup>

**💡** Production annuelle  
**320 000 kWh**

**🏠** Soit la consommation de  
**220 habitants** (hors chauffage)

De nombreux acteurs sont concertés : Ligue de Protection des Oiseaux, CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement), département etc. Autre partenaire de confiance, **Enercoop le fournisseur d'électricité renouvelable**, qui s'engage à acheter l'électricité à un tarif dit "de soutien" compte-tenu du caractère exemplaire de l'opération. Sans ce tarif, cette centrale au sol ne pourrait pas voir le jour.

## MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER

**Société par action simplifiée SAS**

**Investissement total : 370 000 €**

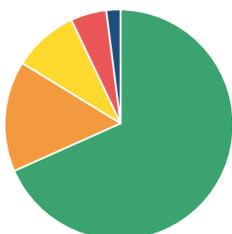
Rémunération des actionnaires : environ 3 % net annuel

**286 investisseurs dont 38 habitants de la commune.**

La commune s'est engagée à racheter les parts de ceux qui souhaitent quitter la société pour garantir le caractère "liquide" du placement.

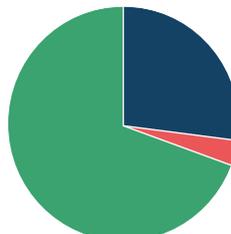
**Gouvernance 1 personne = 1 voix avec un conseil de gestion**

### REPARTITION DES INVESTISSEMENTS



Matériel du parc solaire  
Raccordement  
Suivi d'ouvrage/développement  
Aménagement du terrain  
Frais plateforme de financement

### PROVENANCE DES FINANCEMENTS



Subvention région/ADEME  
Investissement partenaires  
Investissement citoyen (dont 25% dans venant d'habitants de l'Aude)

## RETOMBÉES LOCALES ET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Le village produira l'équivalent de sa consommation électrique annuelle hors chauffage. Le parc a également permis de rémunérer une salariée à temps partiel pendant 2 ans et de générer des sources de revenus pour le développeur implanté en région et un électricien local qui assurera la maintenance.

L'impact environnemental est minime puisque le parc occupe moins de 1000 m<sup>2</sup> sur un terrain principalement caractérisé par des pins invasifs de faible valeur écologique.

## BONNES PRATIQUES A RETENIR

🟡 **La participation des collectivités locales le plus en amont possible** est fondamentale et peut être le moteur d'une transition énergétique citoyenne. Face à certaines difficultés - par exemple des coûts prohibitifs de raccordement - l'implication de la commune a été primordiale dans les négociations avec le gestionnaire de réseau.

🟢 **Mobiliser largement les partenaires et se doter de moyens humains pour coordonner une telle opération.** La collectivité a su mobiliser divers financements pour bénéficier de richesses humaines capables d'appuyer le projet et de constituer un fil rouge malgré la « lenteur » de certaines étapes du projet. L'implication d'une stagiaire, puis salariée à temps partiel a permis de garder une dynamique fédératrice tout au long du processus.

🟢 **Une enquête sociologique** a par ailleurs permis de sonder les habitants afin de s'assurer de l'adhésion de la population. Ce temps passé sur le terrain a contribué à créer des espaces d'échanges dans lesquels les préoccupations ont pu être exprimées.

🟢 **Le choix d'une communication attractive mise en place le plus tôt possible et d'une plateforme de financement participatif** (premier projet citoyen français mobilisant du "crowdequity", participation sous forme d'actions) pour faciliter le passage à l'acte relevait d'un choix politique : aller chercher un public moins militant pour permettre à tous les citoyens de participer au projet, qu'ils soient écolos convaincus ou riverains intrigué.



### Parole d'acteur

« Le montage citoyen est un incontestable outil d'animation du territoire autour de la question de l'énergie et de la transition énergétique ». Jean-Claude PONS, maire de la commune

**Aller plus loin :** <https://123soleil.luc-sur-aude.fr/>

